

Mesdames, Messieurs,

Je représente un groupe de citoyens Ansois préoccupés du risque nucléaire dans notre région. Le 25 juin de l'année passée, 50.000 personnes se sont donné la main pour demander la fermeture de la centrale de Tihange. Le nombre de manifestants en a surpris plus d'un. Très remarquable aussi a été l'absence de réaction du monde politique à la suite de cet événement extraordinaire.

Ce qui a prévalu à la mise en œuvre de la filière nucléaire, c'est l'absence de débat démocratique et une propagande étatique mensongère, celle d'une énergie qui serait illimitée, bon marché et sans danger ; tout ceci est contredit par la commémoration du septième anniversaire de l'explosion de Fukushima, qui est encore aujourd'hui une source de pollution radioactive vu que les techniciens n'ont toujours pas les moyens de nettoyer les restes de combustible nucléaire. C'est le 4<sup>ème</sup> accident grave connu d'une installation nucléaire, après celui de Tchernobyl en 1986, Three Miles Island en 1979 aux USA, Mayak (appelé aussi Kychtym) en URSS en 1957.

Plus grave encore, en 1960, les dirigeants de 16 pays européens, dont la Belgique, se sont entendus pour signer la Convention de Paris qui avait pour but de limiter la responsabilité financière de l'opérateur en cas d'accident nucléaire, aucune compagnie d'assurance ne voulant couvrir le risque nucléaire considéré comme trop élevé. Sans cette Convention unique en son genre, jamais l'industrie nucléaire n'aurait pu se développer en Europe.

Il est utile de souligner ici qu'un accident majeur à Tihange signifierait la fin de la vie telle que nous la connaissons et, en fait, la fin de la Wallonie en tant que région. Que le coût d'un tel accident s'élèverait à plusieurs milliers de milliards d'euros, sans qu'il soit possible de chiffrer la misère sanitaire et psychologique dans laquelle s'enfonceraient les Wallons, condamnés, soit à quitter leur pays en abandonnant tous leurs biens – mais pour aller où, soit à vivre dans un territoire contaminé pour les plus pauvres d'entre eux.

Que sur ce montant, l'opérateur, Engie-Electrabel, n'aurait à déboursé qu'1,2 milliards, soit moins que son bénéfice de certaines années et moins qu'un millième du coût du désastre.

Qui sont les responsables de cette situation dantesque dans laquelle se trouve la Belgique ?

Évidemment les membres du gouvernement belge qui ont approuvé la signature de la Convention en 1960 mais, plus encore, les membres des gouvernements qui ont récidivé en accordant par trois fois la prolongation de réacteurs usés et d'autant plus dangereux : en 2003, sous le gouvernement Verhofstadt, en 2012 sous le gouvernement Di Rupo et en 2015 sous le gouvernement Michel.

Au vu de cet état des lieux, il est temps que le monde politique tous partis confondus assume ses erreurs en mettant fin à cette industrie qui est une menace extrême pour notre avenir et celui de nos descendants. Dans cette mesure, nous avons cinq questions à poser aux membres du conseil communal d'Ans :

- 1) En cas de catastrophe nucléaire et de confinement de la population suite aux instructions gouvernementales, comment se fera la distribution des pilules d'iodes dans les écoles où les enfants seront confinés pour une période indéterminée ? Des stocks sont-ils prévus dans les écoles et les autres lieux où les citoyens seront bloqués hors de chez eux ?
- 2) En cas d'évacuation de la population, un plan est-il prévu ? Vers-où seront dirigés et accueillis les citoyens Ansois ? Notons que la Wallonie est 50% plus peuplée que la région de Fukushima...
- 3) À l'exemple des villes frontalières Allemandes et Hollandaises ainsi que de Liège depuis peu, comptez-vous vous engager pour la fermeture immédiate des 3 réacteurs belges les plus vétustes, Tihange 1, Doel 1 et 2 ?

Je vous informe que nos voisins Allemands sont très inquiets et organisés à ce sujet. Ils ont construit un réseau privé de capteurs de radioactivité autour de de Tihange et dans la région Liégeoise, destiné à ce que leurs autorités puissent réagir dans les 4 heures en cas de problème sérieux à Tihange.

Rappelons que plus de 40 ans d'un bombardement neutronique intense de l'acier des cuves l'a fragilisé.

De même, comptez-vous vous engager pour la fermeture immédiate des 2 réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves sont affaiblies par des milliers de fissures ? En rappelant qu'aujourd'hui, une cuve neuve présentant ces défauts serait refusée, comme l'a reconnu le directeur de l'AFCN le 18 janvier 2016, lors d'une rencontre avec la secrétaire d'État Luxembourgeoise, Camille Gira. Ces fissures sont de réelles discontinuités dans le métal de la cuve où se passent les réactions nucléaires, ce sont des bulles d'hydrogène jointives et aplaties qui ont fusionné sur des dimensions parfois de l'ordre de 10 centimètres. Bien que difficile à quantifier, la perte de solidité est certaine. L'AFCN a reconnu implicitement cette augmentation de fragilité, car ils n'ont autorisé le redémarrage des centrales en question que si, lors de l'arrêt du réacteur, l'eau utilisée pour refroidir le circuit n'a pas une température inférieure à 45°. En effet le danger principal est le choc thermique, lorsque que la cuve passe de 340° à une température proche de la température ambiante, lorsque le réacteur arrêté ou en panne doit évacuer sa chaleur le plus rapidement possible. Injecter de l'eau trop froide présente donc un risque, et à fortiori une perte du liquide de refroidissement serait encore plus dangereuse qu'avec une cuve intacte. Cette méthode implique aussi que des quantités très importantes d'eau à 45° doivent être disponibles en permanence...

- 4) Seriez-vous prêt, comme les conseillers communaux de Liège le 26 février 2018, à signer une motion dans laquelle il serait écrit, nous citons :

« Le Conseil communal... :

– Demande la fermeture immédiate des réacteurs nucléaires de Tihange 2 et de Doel 3. – Demande le respect du calendrier prévu pour la sortie du nucléaire, à savoir 2025. (Notons que la prolongation du nucléaire sabote les investissements dans la transition vers le renouvelable.)

– Souhaite que la Commune joigne ses efforts, y compris sur le plan juridique, à ceux des nombreuses municipalités inscrites dans un large mouvement transfrontalier qui réclame la fermeture de la centrale nucléaire de Tihange. »

- 5) Qu'avez-vous fait ou qu'allez-vous faire pour inciter le gouvernement et l'opérateur à engager une reconversion des travailleurs des centrales belges dans les techniques de démantèlement et, surtout, dans la filière des énergies renouvelables qui représente la seule source d'énergie durable et sûre ? Il serait très dommageable et incompréhensible de répéter les erreurs commises lors du déclin de la sidérurgie wallonne et devoir faire appel à des sociétés étrangères, que ce soit pour le démantèlement des centrales ou pour le déploiement à grande échelle de la filière du renouvelable.

Le Conseil peut-il s'engager à promouvoir les énergies renouvelables en donnant l'exemple par l'utilisation de l'énergie verte dans ses propres installations communales ?

Conscients de votre engagement au jour le jour au service de nos concitoyens, nous vous remercions de votre attention.

Pour un groupe de citoyens Ansois,

Philippe Looze

Ingénieur Civil Physicien UIG